

FRANÇOIS FILLON



LETTRE AUX FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER #2

Enseignement : un investissement stratégique

Mes chers compatriotes établis à l'étranger,

Vous êtes aux avant-postes d'un monde en mouvement. Mieux que d'autres, vous mesurez les atouts de la globalisation, vous en saisissez les changements, les opportunités mais aussi les menaces. Vous êtes les mieux placés pour comprendre qu'il faut arrêter ce qui ne marche plus et prendre les mesures qui, à l'étranger, ont fait le succès de nos principaux concurrents.

Ces dernières semaines, vous avez constaté avec amertume et inquiétude la stérilité du débat qui occupe la scène politico-médiatique et nous fait dévier de ce qui devrait être notre priorité à tous : le projet de redressement de la France.

Je voudrais insister tout particulièrement sur un thème essentiel de ce projet : l'éducation. Dans ce monde en pleine mutation, elle est un levier stratégique pour remettre la France debout. Elle doit s'attacher en premier lieu à transmettre les savoirs fondamentaux mais elle doit aussi viser une ouverture au monde, une insertion dans la société du numérique et une préparation aux différents métiers, pour offrir à la jeunesse les armes pour affronter demain.

Quel que soit leur pays de résidence, donner aux jeunes Français une culture commune est une nécessité pour restaurer un lien social solide et refonder un réel sentiment d'appartenance au pays. C'est notamment pour cette raison que la scolarisation des enfants en langue française est une de vos principales préoccupations. La forte hausse des frais de scolarité et les contraintes budgétaires sur les bourses scolaires décidées par le Gouvernement socialiste ont rendu plus difficile l'accès de nos enfants aux établissements français à l'étranger : il est temps de remédier à cette situation !

Les dépenses d'enseignement doivent être considérées comme un investissement stratégique pour notre pays et l'éloignement ne doit en aucun cas être un obstacle pour que les 2,5 millions de Français établis à l'étranger et qui participent directement au rayonnement de la France puissent en bénéficier.

Afin de répondre à cet enjeu crucial pour l'avenir de notre pays, j'ai formulé une série de propositions très précises : je vous invite à les découvrir et à les relayer au sein de la communauté française.

Vous avez besoin de votre pays comme votre pays a besoin de vous. Aidez-moi à faire de la France la première puissance européenne dans les dix prochaines années !

Très fidèlement,
François Fillon

Les propositions de François Fillon sur le thème de l'enseignement pour les Français de l'étranger :

- Faire de l'éducation de nos enfants à l'étranger une priorité en favorisant les modes de financements publics privés innovants afin de stopper l'augmentation constante des frais de scolarité à la charge des familles.
- Repenser le modèle de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger en distinguant le fonctionnement, l'investissement et la pédagogie. Il conviendra également de clarifier les statuts des personnels en accordant une plus grande autonomie aux chefs d'établissement afin qu'ils puissent s'adapter aux réalités locales.
- Développer des accords bilatéraux dans les zones où il n'y a pas d'établissement français pour proposer des filières francophones dans des établissements locaux à l'étranger et poursuivre le développement du label "Franc'Education" et des programmes "Français langue maternelle" (FLAM)
- Soutenir le développement d'établissements bilingues en France, afin notamment de faciliter le retour des enfants ayant grandi dans un contexte multiculturel.
- Améliorer l'accueil post-baccalauréat en France en donnant accès depuis l'étranger au portail numérique du secondaire au supérieur.
- Favoriser la reconnaissance mutuelle des diplômes et encourager les cursus uniques avec double diplôme afin d'améliorer l'employabilité de nos compatriotes.

Quelles sont les actualités pour les Français de l'étranger ?

- **866** : c'est le nombre de bureaux de vote qui seront ouverts à l'étranger pour les élections présidentielles.

[Trouvez votre bureau de vote ici](#)

- Gérard Longuet, Sénateur de la Meuse et soutien de François Fillon, a répondu en direct à vos questions lors d'un Facebook live ce mercredi 22 mars.

[Retrouvez la vidéo ici](#)

• C'est en présence de Julien Ravalais, Référent national pour les Français de l'étranger et des Députés européens Franck Proust et Françoise Grossetête que **Valérie Boyer** a rencontré la communauté Française de **Bruxelles présente en grand nombre** ce mercredi 22 mars afin d'échanger sur le programme de François Fillon.



• Luc Chatel, porte-parole de François Fillon se rendra à **Casablanca** ce vendredi 31 mars pour soutenir le programme de notre candidat.

• Eric Woerth, Pierre Danon, Arnaud Vaissié et Alain Afflelou seront à Londres jeudi 30 mars pour y présenter le programme économique de François Fillon.

• Retrouvez les principales informations sur les travaux réalisés lors de la dernière session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger dans le compte-rendu de Georges-Francis SEINGRY, Vice-Président de l'AFE.

[Découvrez le rapport ici](#)

• **Français de l'étranger, François Fillon vous donne rendez-vous ce mercredi 5 avril sur la page Facebook des Français de l'étranger** . Envoyez-nous dès maintenant les sujets qui vous préoccupent et dont vous voudriez parler !

• La politique européenne, thème central dont on ne parle pas assez dans cette campagne, est un sujet qui impacte directement la vie d'un très grand nombre de nos compatriotes établis à l'étranger. À l'occasion des 60 ans du traité de Rome, François Fillon a réaffirmé son souhait de construire une Europe nouvelle avec notre partenaire allemand et tous ceux qui croient encore dans le destin de

notre continent. Retrouvez ses propositions sur l'Europe :
fillon2017.fr/projet/politique-europeenne



• Suite à la suppression scandaleuse par le Gouvernement socialiste du vote électronique pour les Français de l'étranger aux élections législatives de juin, il est essentiel que nous nous mobilisions pour faire respecter le vote des Français de l'étranger : il en va du respect de notre démocratie. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez demander **jusqu'au 14 avril** [votre inscription au consulat](#) afin de pouvoir voter par correspondance. Vous pouvez également [établir une procuration](#) en vous rendant au Consulat ou à l'une de ses tournées consulaires.

La mobilisation des Français de l'étranger continue sur les réseaux sociaux :



Vous recevez cet e-mail conformément à l'article L330-4 du code électoral car vous êtes inscrits sur les listes électorales des Français de l'étranger